

[Text]

In that vein, we believe the victim should have more representation, more acknowledgement in the whole process. I suppose the simplest tangible proposal of a year or so ago that comes to the fore is the impact statement at the time of sentencing. But I think that is just the tip of the iceberg of the concerns and involvement victims can have. Some of us who brainstorm about the ideal future would say victims could have a role to play in the whole sentencing process as well. There are some possible reconciliations, restitutions, some reparations, financial and otherwise, in person, that we dream can be accomplished with a lot more people than we dream about or think about, or in some jurisdictions hear about. In other words, part of earning your way out of a sentence of incarceration could be some kind of restitution or reparation.

A lot more of a role has to be given to the victim at the time of sentencing. Crown attorneys will tell you, we represent the state, not the victim. My personal opinion is, well, that leaves the victim in a gap; in a no-zone. I think private agencies and voluntary community-based groups have a responsibility to work much harder and much more diligently to provide demonstrated alternatives to the system at all points in the process of the criminal justice system.

• 1220

Very recently, at this same annual conference of members we just had, a national organization like ourselves has devoted very specifically 5% of our total time, compared to zero before, to working on programs related to victims, focused on victims, victim offender programs, victim assistance programs. Personally, I think this is the kind of commitment we need all the way through the process, much more of it.

Mr. Vankoughnet: Mr. Chairman, earlier it was mentioned that, if there were a change in the earned remission system that is presently in effect, the prison population would increase to such an extent that there would be a great increase in costs of providing additional facilities and so on. So again, this is related to the sentencing situation.

Do you feel there should be a deterrence when a person is sentenced to deter future crimes? Is this not why we have remission? It is a deterrence, or in the other respect, it is an incentive to be a better inmate. Should we have a deterrence sentencing system? How do you feel about having perhaps tougher sentences or sentences that are, as I said earlier, more consistent so that people know that if they commit a crime which is of a violent nature they are going to get x years for that crime and that it is not dependent so much on a particular court that they happen to be in at the time. I would like your comments on that.

Mr. W. McGrath: It is such a vast area that it is hard to know how one grabs it. Someone raised a question over here of

[Translation]

C'est au nom de ce principe que nous croyons que la victime devrait être mieux reconnue et mieux représentée dans tout le processus. J'estime que la proposition la plus concrète et la plus simple qui ait été faite à ce sujet remonte à l'an dernier; on voulait alors offrir à la victime la possibilité de faire une déclaration au moment de l'imposition de la peine. Mais je pense que cette déclaration n'est qu'une partie infime de tout ce que pourraient faire les victimes. Certains d'entre nous pensent que dans un monde idéal les victimes auraient aussi leur rôle à jouer dans tout le processus de l'imposition de la sentence. Un plus grand nombre de victimes et de criminels pourraient conclure des ententes de réconciliation, de restitution, de réparation, financière ou autre, c'est un rêve, mais pour bien des gens, devant bien des tribunaux, il pourrait se réaliser. En d'autres termes, les criminels pourraient faire réduire une partie de leur peine en faisant amende honorable.

Il faut élargir le rôle que joue la victime au moment où la sentence est prononcée. Les procureurs de la Couronne vous diront qu'ils représentent l'état, et non la victime. À mon avis, ce point de vue fait abstraction de la victime et la laisse en plan. Je pense que les organismes privés et les associations communautaires de bénévoles ont un défi à relever et doivent déployer beaucoup plus d'efforts afin de proposer, à toutes les étapes du système pénal, des solutions de rechange qui ont fait leur preuve.

Il s'est avéré tout dernièrement lors de cette conférence annuelle des membres, qu'un organisme comme le nôtre consacre exactement 5 p. 100 de son temps à l'établissement de programmes concernant des victimes, de programmes concentrés sur les victimes et l'aide aux victimes. Or, par le passé, rien n'était prévu dans ce domaine. Pour ma part, j'estime que c'est un domaine qui exige beaucoup plus de travail et ce à tous les niveaux.

M. Vankoughnet: Monsieur le président, on a fait remarquer tout à l'heure que si on devait modifier le régime de remise de peine méritée actuellement en vigueur, la population carcérale augmenterait tellement qu'il faudrait prévoir la construction d'installations supplémentaires et partant, des budgets accrus. Donc, encore là, la question est reliée à celle de la détermination de la peine.

Ne croyez-vous pas qu'il faudrait exercer un effet de dissuasion lors de la détermination de la peine afin d'éviter des crimes ultérieurs? N'est-ce pas la raison d'être de la remise de peine? Ne doit-elle pas servir de dissuasion ou, inversement, de stimulant aux détenus à respecter les règles d'un bon comportement? Faudrait-il avoir un système de détermination de la peine comprenant des effets de dissuasion? Que diriez-vous d'adopter des peines plus dures ou des peines qui reflètent davantage la gravité du crime? Ainsi, l'auteur d'un crime très violent saurait qu'il doit purger telle ou telle peine et la détermination de la peine ne dépendrait pas autant de la disposition du tribunal qui entend le procès. Je voudrais vous entendre là-dessus.

M. W. McGrath: C'est un domaine tellement vaste qu'il est difficile de le saisir. On a déjà soulevé la question d'instaurer